

TORNAX

A009C0.1

www.lisam.com


Corrosif

Producteur

CID LINES NV/SA
 Waterpoortstraat, 2
 B-8900 Ieper Belgique-Belgie
 Tel. + 32 57 21 78 77
 Fax +32 57 21 78 79
 Centre Antipoisons - Tél : + 32 70 245 245

Distributeur responsable

CID LINES NV/SA
 Waterpoortstraat, 2
 B-8900 Ieper Belgique-Belgie
 Tel. + 32 57 21 78 77
 Fax +32 57 21 78 79
 Centre Antipoisons - Tél : + 32 70 245 245

1. Identification du produit et de la société

Identification de la société : Voir producteur.
 Identification du produit : Liquide.
 Nom commercial : TORNAX.
 Type de produit : Nettoyant acide.
 Usage : Elimination des dépôts minéraux
 Emballage : 30, 240, 1000 KG
 Mode d'emploi : 1 - 5 %

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EINECS / Index CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
Acide phosphorique	: > 25 %	007664-38-2 / 231-633-2 / 015-011-00-6	C	34
Acide citrique monohydrate	: > 5 %	005949-29-1 / 201-069-1 / -----	Xi	36/37/38
Tensio actif non ionique	: > 5 %	----- / ----- / -----	Xn	22-41

3. Identification des dangers

Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux.
 Symptômes liés à l'utilisation
 - Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
 - Contact avec la peau : Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de graves lésions, pouvant progressivement conduire à des brûlures. Provoque des brûlures.
 - Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Risque de lésions oculaires graves. Vision brouillée.
 - Ingestion : Ingestion peu probable. Gorge douloureuse. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4. Mesures de premiers secours

Premiers soins
 - Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
 - Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
 - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
 - Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

TORNAX**A009C0.1**

www.lisam.com

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité	: Ininflammable.
Moyens d'extinction	: Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse. Pulvérisation d'eau. Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
Protection contre l'incendie	: Porter un équipement de protection adéquat.
Procédures spéciales	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

Précautions individuelles	: Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
Précautions pour l'environnement	: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Mesures après fuite / épandage	: Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Eviter toute exposition inutile.
Stockage	: Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50°C Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Manipulation	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains	: Gants.
- Protection de la peau	: Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux	: Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Ingestion	: Ingestion peu probable.
Hygiène industrielle	: Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique	: Liquide.
Couleur	: Clair(e).
Odeur	: Caractéristique.
pH	: 2.2 (1%)
Point de congélation [°C]	: -15
T° d'ébullition initiale [°C]	: 100°C
Densité	: ca. 1.220 kg/l
Pression de vapeur [hPa]	: Non applicable.
Viscosité	: Non applicable.
Solubilité dans l'eau	: Complète.
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 3

Date : 2/2/2004

Remplace la fiche : 8/7/2002

TORNAX

A009C0.1

www.lisam.com

10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
Matières à éviter : Eviter le contact avec : Alcalis forts.

11. Informations toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 2000
Admin. cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : Non applicable.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Non applicable.

12. Informations écologiques

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Non applicable.
EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Non applicable.
IC50 72h Algae [mg/l] : Non applicable.
DCO-valeur [mg/l] : Non applicable.
DBO5-valeur [mg/l] : Non applicable.

13. Mesures relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger : Corrosif.
- Nom d'envoi propre : UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide phosphorique), 8, III
- No ONU : 3264
- I.D. n° : 80
- ADR/RID : Classe : 8
Groupe : III

15. Informations réglementaires

Symbole(s) : Corrosif.
Phrase(s) R : R34 - Provoque des brûlures.
Phrase(s) S : S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. Autres informations

Autres données : Aucun(e).
Phrases relatives aux dangers : Corrosif pour les yeux et la peau.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la CEE.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
	Révision nr : 3
TORNAX	Date : 2/2/2004
	Remplace la fiche : 8/7/2002
	A009C0.1 www.lisam.com

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document